

Les métiers Techniques dans le viseur d'Orange

La CGT FAPT réclame une négociation sur les astreintes

La Direction choisit une concertation avec les Organisations Syndicales sur les astreintes. Lors de la 1^{ère} séance, la Direction se dit « très ouverte » à inclure d'autres sujets que le sujet financier du forfait d'astreinte.

Quelles sont les véritables intentions de la Direction ?

La CGT FAPT n'acceptera pas une concertation qui remettrait en cause les usages et les accords locaux.

Dans cette éventualité, la CGT FAPT n'hésitera pas à ester en justice.

Historique du forfait d'astreinte

Le forfait d'astreinte est passé de 360 € en 2005 à 378 € brut en 2008. C'est bien loin de l'augmentation du coût de la vie actuel avec un panier alimentaire en augmentation de 15% en 2023 et une inflation à 6,2 %.

Le montant du forfait de l'astreinte n'est pas à la hauteur d'une entreprise comme Orange (voir tableau ci-contre) qui se dit responsable et qui accumule les bénéfices d'où l'importance de sa revalorisation. La CGT FAPT demande qu'il soit porté à 600 € brut !

Entreprise	Forfait
Orange SA	378 €
OCB	400 €
SII	530 €
Proservia	500 €

La CGT FAPT réclame la reconnaissance des salariés d'astreinte

Sur les 4500 personnes qui assurent l'astreinte (DO, DTSI, SCE, etc...), plus de la moitié sont issues des Unités d'Interventions (UI). Il s'avère que les techniciens des UI sont à plus de 60 % en bande C et D, avec de faibles salaires. De plus, le niveau d'expertise de l'ensemble des salariés d'astreinte n'est pas reconnu à sa juste valeur.

La CGT FAPT revendique pour les astreintes

- L'ouverture immédiate d'une négociation ;
- La revalorisation du forfait d'astreinte à 600 € brut ;
- Revalorisation annuelle du forfait d'astreinte ;
- Reconnaissance de l'expertise par la promotion ;
- Des créations d'emplois et le remplacement des départs.



Pour la revalorisation du forfait d'astreinte,
pour nos salaires,
pour le retrait de la réforme des retraites !

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION
MOBILISONS-NOUS DÈS LE 7 MARS 2023

